

ABIDJAN, DE LA PRATIQUE DU FRANÇAIS À LA NAISSANCE DE VARIÉTÉS LOCALES DE FRANÇAIS : UN CAS D'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE GÉNÉRALISÉE¹

Résumé: La pratique du français, sur le territoire abidjanais, fait naître chez la population des sentiments d'insécurité linguistique du fait qu'elle se rend compte des différences de niveaux de locution dans les productions langagières des uns et des autres. Plusieurs sources et manifestations de ce phénomène sont perceptibles dans la ville et semblent être liées à l'appropriation de cette langue par les populations ivoiriennes et à son adaptation aux réalités sociolinguistiques du pays. Dans cet article, nous nous proposons de vérifier ce lien par l'identification de ces sources et manifestations au travers d'activités linguistiques et par la mise à contribution de réalités sociolinguistiques qui prévalent dans la capitale.

Mots clés: variétés de français, insécurité linguistique, corrélation, généralisation

Abstract: The practice of French in the territory of Abidjan gives rise to feelings of linguistic insecurity in the population because it is aware of the different levels of locution in the linguistic productions of each other. Several sources and manifestations of this phenomenon are perceptible in the city and seem to be linked to the appropriation of this language by the Ivorian populations and its adaptation to the sociolinguistic realities of the country. In this article, we propose to verify this link by identifying these sources and manifestations through linguistic activities and by taking advantage of the sociolinguistic realities prevailing in the capital.

Keywords: French varieties, linguistic insecurity, interrelationship, generalization

Introduction

Des dispositions politiques et sociolinguistiques en Côte d'Ivoire ont contribué à faire du français une langue incontournable à l'avenir prodigieux. Mais ce statut du français ne s'est pas constitué sans heurts dans un environnement où les substrats linguistiques des langues souches locales restent vivaces même s'ils sont en passe d'être supplantés. Abidjan est un parfait reflet de cette situation sociolinguistique qui prévaut dans le pays. Le français y connaît un emploi vulgarisé. Ce qui a pour effet de susciter des locuteurs français, certes, mais des locuteurs d'un français à la substance "ivoirisée" dans lequel hésitation, reformulation, refoulement d'idée, ralentissement du rythme de parole et hypercorrection sont faits courants. Ces agissements traduisent une absence de maîtrise de la langue qui plonge le locuteur dans ce qu'il est convenu de nommer insécurité linguistique (IL). Bien plus qu'un phénomène éphémère et isolé, l'IL se ressent au niveau d'une frange importante de la population abidjanaise.

Y a-t-il un rapport de cause à effet entre la pratique du français à Abidjan et la généralisation de l'insécurité linguistique ?

Après avoir défini l'insécurité linguistique (1), notre raisonnement nous mènera à décliner une brève présentation de l'organisation sociolinguistique et démographique de la Côte d'Ivoire (2). Par la suite, nous établissons une corrélation entre l'usage du français et

¹ Benjamin Odi Marcellin **Don**, Université Félix Houphouët-Boigny
Odidon05@gmail.com

l'insécurité linguistique par identification des sources et manifestations du dit phénomène (3).

1- Définitions

En récupérant la notion de l'IL¹, Labov (1976) va la généraliser et en faire un champ d'étude pour la sociolinguistique. Selon Hafez (2006, 1) « *Labov appartient à l'école variationniste qui postule pour l'existence d'une relation causale entre traits sociaux et structures linguistiques* ». Sous l'influence de cette appartenance et sous celle du structuralisme européen, il donne une première définition de l'IL qu'il dit se traduire chez les locuteurs par « *une très large variation linguistique au sein d'un contexte donné, par un effort de conscience de correction et enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité.* »². Pour lui, la notion est donc constituée par le rapport entre un jugement de normativité (l'usage correct selon le locuteur) et une auto-évaluation (l'usage personnel selon le locuteur).

Partant de ce constat, la notion d'insécurité linguistique est envisagée sous plusieurs angles et dans diverses disciplines³. De la linguistique à la sociolinguistique, en passant par la psycholinguistique et la psychologie, plusieurs définitions du phénomène ont été données. Ainsi, selon Swiggers (1993), l'insécurité linguistique est un sentiment socialisé d'aliénation, d'une part par rapport à un modèle qu'on ne maîtrise pas/plus, d'autre part par rapport à sa propre production qu'on veut refouler ou forclore. Quant à Francard (1997, 171), il la définit comme « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* ». Pour Calvet (1993, 50) « *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* ».

A l'analyse de toutes ces définitions, nous estimons pour notre part que l'insécurité linguistique procède d'un état de malaise qui résulte de la comparaison (à chaque prise de parole) de son parler avec le parler dit légitime et qualifié de norme et du complexe d'infériorité qui s'en suit. En Côte d'Ivoire, certaines dispositions sociolinguistiques et démographiques sont facteurs de l'émergence des sentiments d'insécurité linguistique. Elles se présentent comme suit.

¹ Ce concept a été développé pour la première fois par Haugen qui le présentait comme une situation d'insécurité vis-à-vis de la norme. HAUGEN, E., (1968), *Schizoglossia and Linguistic Norm*, in *Georgetown University Round Table, Selected Papers on Linguistics 1961-1965*. Georgetown University School of language and Linguistics, pp. 203-209.

² Labov, W. (1972), *Sociolinguistic Patterns*, ouvrage consulté en traduction : *Sociolinguistique*, (1976), Paris, Editions de Minuit, 1976, p.p. 187-188.

³ Nous pouvons illustrer nos dires par les travaux suivants : P Bourdieu (1982) a étendu l'IL au lexique et à la syntaxe. Gueunier, E. Génouvrier et A. Khomsi (1978) parlent d'IL dans des situations de langue en contact. En 1993/1994, dans les actes des colloques de Louvain-la-neuve, Cécile Canut et A. Bretegnier étendent le champ de l'IL à l'interdisciplinarité.

2- Brève présentation de l'organisation sociolinguistique et démographique de la Côte d'Ivoire

Le paysage linguistique de la Côte d'Ivoire est partagé entre le français, les langues souches locales et les variétés de français nées du contact de ces langues en présence. Le français est parlé en majorité dans les grandes agglomérations et dans quelques villes de l'intérieur, chefs-lieux de région. Mais il y est fortement concurrencé par les différentes variétés elles-mêmes très influencées par les langues locales. Cependant, dans les petites villes, la tendance est encore à l'utilisation de la langue locale, le français n'étant utilisé qu'à raison de situations liées à l'administration, à l'école, au commerce ou au transport. Au plan de la démographie, on note une forte concentration de la population dans les grandes villes quoiqu'une partie non négligeable de la population demeure dans les zones rurales. Ces populations, qu'elles soient en ville ou en zone rurale, elles vivent dans un environnement multilingue dans lequel le français et ses variétés qui ont toutes pris naissance dans la capitale économique occupent une place de choix.

2.1. Les langues qui rythment les interactions linguistiques à Abidjan

En se basant sur leur fonction sociale, on peut catégoriser les langues en usage à Abidjan en trois : le français, les variétés du français et les langues souches locales.

2.1.1. Le français, la seule véritable langue véhiculaire

La situation linguistique de la Côte d'Ivoire est telle qu'aucune langue locale n'a pu émerger et s'imposer comme véhiculaire. Dès lors, le français se présente comme la seule à même de réaliser l'unité linguistique indispensable à toute société. Son statut, le français l'a hérité de la période coloniale à la fin de laquelle il a été érigé en langue officielle. Comme conséquence de cette officialisation, le français est devenu la seule langue de l'administration et la seule langue d'enseignement. Il est ainsi utilisé dans divers domaines d'activité (on pourrait dire dans la totalité des domaines d'activité). Notamment, dans les rapports entre personnes lettrées l'ayant appris de façon institutionnelle et faisant usage d'une certaine norme qu'on peut qualifier d'endogène. Mais il est surtout utilisé dans les rapports entre personnes lettrées et personnes pas ou peu lettrées ou entre personnes pas lettrées tout simplement. On peut comprendre, dans ces configurations où les individus en interaction ont des niveaux de locution très éloignés, que la pratique du français, quoiqu'étant vulgarisée, connaît un effritement. Au surplus, on peut également s'attendre à ce que des interlocuteurs prennent conscience de la différence de niveau de locution faisant ainsi le lit à une insécurité linguistique dont le palliatif pourrait se retrouver dans l'emprunt des structures grammaticales et du lexique des langues locales.

2.1.2. Les langues locales, une interférence notable dans le français abidjanais

Pour l'essentiel, trois langues locales influencent la pratique du français à Abidjan. Il s'agit du dioula, du baoulé et du bété. Cette influence se manifeste, non seulement, par des interférences de structures avec très souvent une transposition pure et simple des structures grammaticales de ces langues dans des discours français, mais surtout, par un fort taux d'emprunt lexical aux langues locales. Le dioula, fort de son statut, est la langue qui interfère le plus dans le français. En effet, le dioula est la langue de commerce par excellence et ses locuteurs natifs comptent parmi les plus nombreux dans la capitale. Il est, par ailleurs, utilisé par une frange importante de la population, y compris celle ne l'ayant

pas comme langue maternelle. Selon des experts¹, le dioula viendrait en seconde position après le français et serait la plus apte des langues ivoiriennes à servir de véhiculaire au plan national.

Le baoulé quant à lui, est une langue qui, originellement, est parlée dans le centre du pays. Même s'il n'a pas le même rayonnement que le dioula, il fait partie des langues les plus parlées et les plus répandues en Côte d'Ivoire. Ce statut, il le doit à l'origine socioculturelle de ses locuteurs. En effet, les baoulés sont un peuple de cultivateurs. Pour mieux exercer leur activité, ils ont migré sur l'ensemble du sud forestier du pays, à la recherche de terres arables, celles du centre étant moins propices. Signalons que le sud forestier de la Côte d'Ivoire recouvre près de la moitié de la superficie du pays et qu'il en comprend plus de la moitié de la population totale. Les contacts nés du voisinage entre locuteurs baoulés et locuteurs d'autres langues a permis au baoulé d'étendre sa sphère de rayonnement et d'être compris par d'autres personnes non baoulés. En revanche, il a amené certains locuteurs baoulés à s'exprimer dans une langue comprise de tous (en l'occurrence le français), générant de potentielles interférences linguistiques.

Localisé dans le sud-ouest du pays, le bété aussi est une langue locale dont la pratique dépasse sa sphère géographique d'origine. C'est le plus grand groupe ethnique de la famille linguistique KRU² et ses locuteurs sont très nombreux à Abidjan. Le bété tire son importance (entre autres raisons) de son statut de langue source du zouglo³, une musique très populaire en Côte d'Ivoire. A partir des années 1990, l'ascension du zouglo constitue, en quelque sorte, une promotion des expressions bétés dans le parler des abidjanais.

Comme on peut le noter, ces trois langues nationales sont très vivaces. Ce serait donc un euphémisme que d'avancer qu'elles ont un impact sur le français des populations abidjanaises et que cela a fortement contribué à l'émergence de variétés locales du français.

2.1.3. Les variétés locales du français, fruit de la forte poussée sociale

Dans un environnement marqué par plusieurs réalités linguistiques, la nécessité de parler français du fait de son statut favorise l'émergence de normes endogènes et de variétés locales. Cette réalité va conduire les populations soucieuses d'une intégration sociale réussie à "inventer" (très souvent de manière inconsciente) leur(s) français. Certains de ces français, à force de pratique, ont intégré le quotidien des populations au point de constituer des variétés locales du français. On en dénombre trois qui sont : l'ivoirien cultivé (IC), le Français populaire d'Abidjan (FPA) et le nouchi. En évitant d'entrer dans des débats sur l'existence de critères de définition des variétés locales, nous exposons ici les principales particularités de ces variétés.

La première caractéristique qu'on reconnaît à l'IC est qu'il est parlé par l'élite ivoirienne. On entend par élite les populations dites lettrées, notamment les hauts cadres et agents de l'administration, les enseignants, les étudiants de niveau supérieur. Cette

¹ Téra dira à ce propos que « *le dioula est avec le français, la langue la plus commune en Côte d'Ivoire* ». Tera, K. (1984). *Le dioula de Côte-d'Ivoire, expansion et développement*. Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques n° 20, Abidjan, p. 5-31.

² En Côte d'Ivoire, quatre grandes familles de langue se partagent l'espace linguistique. Ce sont les familles linguistiques KWA, GUR, KRU et MANDE.

³ Le zouglo est une musique urbaine née dans les cités universitaires avec pour objectif de dénoncer les mauvaises conditions des étudiants. A l'origine, on l'appelait "ambiance facile" et il se pratiquait au son des rythmes traditionnels bétés avec des instruments de music rudimentaires.

caractéristique principale laisse supposer que cette frange de la population use du français normatif à tout point de vue, du moins dans sa majorité. Mais en l'occurrence, cela n'est pas forcément juste car, outre cet aspect sociologique, l'IC présente des caractéristiques morphosyntaxiques, énonciatives et même phonétiques et phonologiques propres qui s'écartent de celles dites normatives. Le FPA (Français Populaire d'Abidjan) est un parler propre aux masses populaires d'Abidjan. D'abord appelé petit nègre, petit français, français de Treichville, français de moussa¹ puis FPA, ce parler qui a pris ses racines dans la capitale économique, c'est-à-dire à Abidjan, s'est, par la suite, étendu à toute la Côte d'Ivoire. Le FPA n'est pas « un français "mal parlé" et possède une phonétique, une morphosyntaxe et un lexique propre » (Vonrospach, 1971, 664)².

Fort de son caractère instable, le statut du nouchi, ce parler profondément ancré dans les pratiques langagières des populations ivoiriennes, n'est pas clairement défini. Au départ, reconnu comme un parler propre aux déscolarisés et rejetés du tissu scolaire, le nouchi, aujourd'hui, a pris une proportion importante dans les habitudes ivoiriennes et ses locuteurs sont tout aussi nombreux que diversifiés. Il ne s'agit plus d'un parler confiné à Abidjan, la capitale économique, mais d'une réalité linguistique qui tout en s'étendant sur l'ensemble du territoire ivoirien, se particularise. Ce n'est pas, non plus, une extension du FPA, car, du point de vue des conditions qui ont favorisées sa naissance, notamment l'origine sociologique de ses locuteurs et sa fonction, le nouchi présente des particularités différentes. En effet, il a été créé par des personnes sorties du système scolaire et a certaines des caractéristiques fonctionnelles d'un argot ce qui n'est pas le cas du FPA.

Ces langues et variétés de langue font montre d'un dynamisme et d'une vitalité qui a des répercussions sur l'expression française à Abidjan. En dépit des différences liées surtout à des aspects sociologiques des différents locuteurs, elles partagent une même réalité, celle d'être fortement pratiquées dans la ville d'Abidjan.

2.2. Abidjan, ville cosmopolite et véritable laboratoire des langues

Pôle économique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région ouest africaine, Abidjan attire des populations aussi bien autochtones qu'allochtones. Cet afflux massif de populations vers cette ville en a fait la plus peuplée du pays et l'une des plus cosmopolites d'Afrique (sur les 22 millions d'habitants de la Côte d'Ivoire, quatre résident sur le territoire abidjanais)³. A la recherche d'un mieux-être, elles arrivent dans la capitale économique ivoirienne naturellement avec leurs habitudes et particularités sociolinguistiques. On y assiste à un brassage des cultures et à de nombreux contacts entre langues qui se côtoient au quotidien. La nécessité d'intercompréhension entre populations crée celle de disposer d'un code su par tous, d'une langue véhiculaire qui serve de communication interethnique, voire intergroupe. Il est donc inventé une langue approximative, calquée sur le modèle de la langue cible (en l'occurrence le français), reflet de la pratique, de l'expérience et du substrat sociolinguistique des différents interlocuteurs. Dès lors, la diversité de ces expériences entraîne une floraison d'approximations de la langue cible et crée des variétés, du moins

¹ En référence à un magazine en bande dessinée dans lequel les acteurs font usage du français de CI.

² Vonrospach, JP. 1971. *Le français populaire d'Abidjan*. Actes du 8^e congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale. Annales de l'Université d'Abidjan.

³ Source : www.INS.CI. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2016).

pour celles qui connaissent une certaine stabilité d'emploi¹. Abidjan est donc le lieu de création de toutes les variétés du français de Côte d'Ivoire. Ainsi, à raison soit des origines sociolinguistiques, soit de la nature des besoins de communication ou soit de la volonté d'affirmation des interlocuteurs, les variétés du français de Côte d'Ivoire se créent à Abidjan et s'étendent à l'ensemble du pays et mêmes à des localités de certains pays environnants.

L'organisation sociodémographique à Abidjan met en relation plusieurs entités linguistiques. L'usage normatif du français, au côté de ces entités, connaît des effritements et suscite des insécurités linguistiques comme elles peuvent être constatées dans l'enquête ci-dessous.

3- Enquêtes statistiques et sociolinguistiques

Phénomène linguistico-social, l'insécurité linguistique peut être analysable au travers des communications et des circonstances qui l'entourent à la lumière de méthodes qualitatives et / ou quantitatives. Deux principales approches sont décrites par Hafez (2006, 2) pour la cerner. « *L'une établissant une corrélation entre les performances écrites / orales de l'informateur et sa propre auto-évaluation quant à la maîtrise de la langue évaluée et l'autre s'appuyant sur des discours épilinguistiques dans le cadre d'entretiens* ». Nous pensons que, pour mieux appréhender le problème sur un échantillonnage aussi réduit que le nôtre, il convient de mettre à contribution les deux procédés qui, loin d'être exclusifs, se complètent en réalité.

Sous cette base, nous avons interrogé cent (100) informateurs regroupés en trois catégories :

- le groupe des travailleurs de la langue française (G1) constitué d'individus ayant le français pour outils de travail. Il s'agit d'enseignants, d'étudiants, d'élèves et de cadres de l'administration à qui s'impose la nécessité d'utiliser du français à un niveau de performance qui se rapproche relativement de la "norme" ;
- Le groupe des pratiquants du nouchi et du FPA (G2) composé de locuteurs de ces deux variétés réputées pour leur vivacité dans le parler des abidjanais ;
- le groupe "autres" (G3) constitué de personnes n'utilisant pas le français comme outils de travail et ne pratiquant ni le nouchi ni le FPA.

A ces informateurs, deux types d'exercice ont été proposés, à savoir un exercice de compétence et d'auto-évaluation comprenant des questions devant nous permettre d'analyser la performance de l'informateur et son auto-évaluation par rapport à la langue cible et un exercice d'activité purement linguistique nous permettant de cerner l'IL, en mettant l'informateur en situation réelle de communication dans le cadre d'un entretien.

L'exercice de compétence et d'auto-évaluation comprend trois séries de questions (Q):

Q1 : Le degré d'utilisation de la langue française

Quelle langue pratiquez-vous le plus ?

¹ Nous ne parlons pas d'autonomie car cette notion requiert « *une certaine homogénéité de la communauté linguistique, une bonne représentativité des locuteurs de cette communauté et l'existence d'une norme relativement indépendante des variations de discours* » (Kouadio, 1997, 9), critères dont nous ne pouvons affirmer l'existence dans les variétés du français de Côte d'Ivoire en l'état de nos connaissances.

Studii de gramatică contrastivă

Sur un total de 5, donnez une note au français, en vous basant sur son importance pour vous.

Q2 : L'auto-évaluation du niveau de langue par rapport à la norme en français

Pensez-vous parler le bon français ?

Vous êtes-t-il arrivé de souhaiter changer votre manière de parler français ? Pourquoi ?

Comment jugez-vous votre niveau de langue en français ?

Q3 : Attitudes adoptées devant une situation inconfortable d'énonciation

Vous arrive-t-il de craindre de parler français dans des endroits ? Pourquoi ?

Que faites-vous quand vous n'arrivez pas à trouver un mot français pour exprimer votre pensée ?

Quant à l'activité linguistique, elle consiste à soumettre à l'enquêté, pour correction, un énoncé erroné. Il devra d'abord relever les erreurs, s'il y en a, puis en proposer une correction. Cette activité se fait, en fonction de l'informateur, oralement ou par écrit.

Quatre réponses (**R**) probables ont été identifiées.

R1 : Faute relevée et bonne correction proposée

R2 : Faute relevée correction proposée erronée

R3 : Faute non relevée

R4 : Correction là où il n'en faut pas (hypercorrection)

Les résultats de l'enquête sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Tableau n° I : Compétence et auto-évaluation

	Q1			Q2					Q3			
	Français	Autres	Moyenne du degré d'importance	Bon	Moyen	Mauvais	Souhait de changer		Oui	Non	Attitude adoptée	
							Oui	Non			Conv*	Rien
G1 eff: 40	38	2	4.5/5	10	22	8	35	5	25	15	40	0
G2 eff: 40	20	20	4.8/5	2	10	28	30	10	23	17	11	29
G3 eff: 20	15	5	5/5	10	3	7	17	3	7	13	14	6

Les réponses des informateurs laissent, de prime abord, percevoir la prépondérance du français avec un nombre élevé (73%) d'individus dont le français est le premier choix de langue. Cette posture est confirmée par une cote d'importance moyenne très élevée de 4.7 sur 5 pour les trois catégories d'informateurs. Cependant, la plupart d'entre eux sont insatisfaits de leur niveau de langue en français (35 à niveau moyen et 43 à niveau mauvais) et expriment, à 82%, le désir de changer de manière de parler. Cette tendance est plus perceptible chez les informateurs du groupe G2. L'explication de ces choix peut se trouver dans les craintes dont plus la moitié des informateurs (soit 55) disent avoir eu pour s'exprimer dans certaines situations. Mais elle peut aussi se trouver dans le désir de 65 informateurs, dont la plupart appartient au groupe G1, de recourir à des méthodes conventionnelles d'apprentissage pour contourner certaines difficultés linguistiques auxquelles ils sont confrontés. Toutes ces attitudes dénotent un manque de confort linguistique qui plonge le locuteur dans une forme d'insécurité au moment de prendre la parole.

Tableau n° II : Activité linguistique

	R1	R2	R3	R4
G1 eff : 40	10	6	21	3
G2 eff : 40	0	2	38	0
G3 eff : 20	5	3	12	0

L'analyse du tableau n° 2 permet de constater que seulement 15% des informateurs interrogés ont pu déceler, puis corriger des erreurs. Il s'agit essentiellement d'informateurs du groupe G1 (10%) et du groupe G3 (5%). Quant aux informateurs du groupe G2, ils n'ont pu proposer de bonnes réponses même si 2% d'entre eux ont pu relever certaines erreurs. Cependant, les informateurs de ce groupe se sont singularisés au niveau de la réponse R3 pour laquelle 38% n'ont pu déceler la faute. D'ailleurs, cette réponse est celle qui laisse transparaître le plus d'inconfort chez l'ensemble des informateurs avec 21% pour le groupe G1 et 12% pour le groupe G3. Soit un total de 61% des informateurs qui n'ont pu relever les erreurs. Pour la réponse R4, seulement 3% des informateurs, tous du groupe G1, ont pu la donner. Nous ne pouvons donc pas affirmer l'existence d'attitudes relative à l'hypercorrection.

Toutefois, la non perception des fautes, l'absence de correction ou la proposition de corrections erronées viennent ainsi renforcer l'existence d'insécurité linguistique identifiée au travers de l'activité précédente. Il convient dès lors d'en définir les sources et les manifestations.

4- L'insécurité en question, sources et manifestations

La situation sociolinguistique à Abidjan telle qu'esquissée au titre 2 fait état de l'existence de potentielles sources d'insécurité linguistique. Les deux activités réalisées ci-dessus ont pu permettre de vérifier cette affirmation. Quelle que soit la nature de ces sources, elles sont fortement dépendantes de l'environnement du sujet parlant. Par conséquent, l'environnement est la principale source d'insécurité linguistique. L'évaluation de celui d'Abidjan nous a permis d'identifier trois autres sources d'insécurité linguistique.

La première concerne les populations majoritairement locutrices d'une langue souche locale qu'elles emploient très souvent comme véhiculaire. Cette population se retrouve dans tous les groupes, avec une prééminence dans le groupe G2. Quand elles sont amenées à parler français, elles prennent conscience de ce qu'elle considère comme un handicap et expriment un certain complexe, rassurées que le français qu'elles vont produire ne manquera pas d'être jaugé à "l'impitoyable" test d'opposition à la norme.

La seconde provient de la situation des populations locutrices des variétés locales du français (exclusivement dans le groupe G2). Conscientes de la variation linguistique que constitue leur français, elles savent aussi que celui-ci est confiné à une fonction qui le réduit

soit à un groupe (le nouchi par exemple), soit à une activité qui n'est pas forcément celle de la majorité de la population (le commerce par exemple)¹. De manière consciente ou non, elles procèdent à une auto-évaluation de ce parler, qu'elles relèguent au second plan, suite à des comparaisons d'avec la norme, considérée comme supérieure.

La dernière est relative à la situation de ceux qui parlent français et qui l'ont comme outil de travail. Il s'agit d'élèves, d'enseignants, d'étudiants, d'agents des administrations privées et publiques (essentiellement dans le groupe G1 et quelques individus du groupe G3). Ceux-là sont perpétuellement à se contrôler, tiraillés entre un parler normatif tel qu'il leur a été (ou qui leur est) enseigné et un parler socialisé, façonné par l'environnement. Pour ces derniers, la connaissance qu'ils ont de la norme les place dans une insécurité linguistique. Car comme l'a affirmé Desabrais (2010, 60) « *l'insécurité linguistique s'amplifie avec le nombre d'années d'études à temps plein, alors qu'on pourrait s'attendre à ce qu'elle s'amenuise, entre autres, en raison de l'acquisition de connaissances et de la possibilité de progresser dans la hiérarchie sociale* ». En réalité, plus on a connaissance de la norme, plus on est enclin à y conformer sa façon de parler.

Quant aux manifestations de l'IL, « *elles peuvent se traduire à la fois dans des attitudes explicites, dans un comportement linguistique, par un mélange inapproprié de registres, hésitation dans l'emploi de formes, manque d'aisance au niveau discursif et dans l'écart entre le comportement linguistique et le discours épilinguistique.* » Desabrais (2007, 108). On retrouve l'ensemble de ces manifestations dans le comportement linguistique des abidjanais. Concrètement, on y note de nombreuses hésitations, des reformulations et des bégaiements, ce qui traduit un manque d'assurance chez les locuteurs. Par ailleurs, les refoulements d'idée, le ralentissement du rythme de la parole et l'hypercorrection se ressentent beaucoup plus chez les locuteurs influencés par la troisième source qui, ayant conscience de la norme, se sentent obligés d'y conformer leur langue à chaque prise de parole. Si les autres manifestations sont perceptibles et facilement détectables, il n'en est pas de même pour l'hypercorrection qui est plus subtile et mérite qu'on en donne une définition. On peut définir l'hypercorrection sous deux principaux aspects selon Jaana Marin (2012, 9) :

« Sous un angle purement linguistique, on la définira comme un emploi fautif ou déplacé d'une règle de grammaire imparfaitement maîtrisée ou mal comprise. Sous un angle sociolinguistique, l'hypercorrection consiste en l'emploi de forme grammaticale correcte qui ne convienne pas dans le contexte de la phrase en question. Il concerne plus les fautes de contexte que les fautes de grammaire ».

Dans tous les cas, l'hypercorrection traduit une méprise d'emploi face à une règle grammaticale. Vu que nous n'avons pu constater ces attitudes dans la population, nous ne saurons la retenir comme une manifestation de l'insécurité linguistique à Abidjan.

Conclusion:

A Abidjan, l'insécurité linguistique se ressent dans la population et cela touche la quasi-totalité des couches sociales. Cette situation est relative à l'organisation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire qui fait du français un véhiculaire "omniprésent" dans un environnement encore influencé par certaines langues souches locales. L'usage de ces

¹ En Côte d'Ivoire, la langue dioula est reconnue comme étant celle du commerce par excellence.

différentes langues sur un même territoire, ajouté au cosmopolitisme de la ville d'Abidjan, crée des variétés locales de français. Les insécurités linguistiques naissent donc chez les locuteurs des différents français sur l'espace abidjanais du fait qu'ils prennent conscience, dans leur majorité, que leur français diffère de celui qualifié de norme. La corrélation entre la forte pratique du français, l'émergence de variétés locales de français et l'insécurité linguistique peut donc être établie et fait resurgir la question sur la nécessité de l'enseignement des lang

BIBLIOGRAPHIE

- Blindheim, E. V. (2010). *Le français devant la norme autrefois et aujourd'hui*. Mémoire de master faculté des sciences humaines, Université d'Oslo.
- Bretnier, A. (1999). « L'insécurité linguistique : objet insécurisé ? Essai de synthèse et perspectives », in *Le français dans l'espace francophone, tome 2*, Champion, p. 908.
- Calvet, L.J. (1993). *La sociolinguistique*, Coll. Que sais-je?, Paris, PUF.
- Canut, C. (2002). « Activité épilinguistique, insécurité linguistique et changement linguistique » in *Sécurité/ insécurité linguistique : terrains et approches diversifiées, propositions théoriques et méthodologiques*, Espaces francophones, Paris, L'Harmattan, pp. 105-106.
- Desabrais T. (2007). « Le contexte de l'Ontario français dans l'interprétation du rôle de la prosodie dans le discours des doctorantes ». *Nouveaux cahiers de linguistique française n° 28*, pp. 107-115.
- Desabrais, T. (2010). « L'influence de l'insécurité linguistique sur le parcours doctoral d'une jeune femme acadienne : une expérience teintée de la double minorisation ». *Reflète : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol 16 n°2, pp. 57-59.
- Francard, M. (1997). « Insécurité linguistique ». *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège, Mardaga, pp. 170-176.
- Hafez, S.A. (2006). *L'insécurité linguistique au Liban : le cas des futurs enseignants de français*. Document en ligne consulté le 17 Décembre 2013. <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org>
- Jaana M. (2012). *L'hypercorrection dans les dialogues des bandes dessinées*, document en ligne, consulté le 19 avril 2014. <https://jyx.jyu.fi/dspace/bitstream>
- Kouadio, N. J. (1997). « Le français devant une variété autonome de français : le cas de la Côte d'Ivoire ». *Actes du colloque des langues et des villes*. Dakar, Didier Erudition, pp 1-15.
- Simard, Y. (1994). « Les français de Côte d'Ivoire ». *Langue française* n° 104, pp 20-36.
- Swiggers, P. (1993). « L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème ». *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du colloque de Louvain-La-Neuve, Louvain-La-Neuve, p. 19-30.

Benjamin Odi Marcellin **Don** est doctorant au Département des Sciences du Langage à l'Université Félix Houphouët Boigny à Abidjan. Ses domaines de recherche sont la sociolinguistique, la linguistique comparative et la linguistique appliquée à l'enseignement du français.